

<b>DECLARATION DE CONFORMITE A LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX MATERIAUX ET OBJETS AU CONTACT DES DENREES ALIMENTAIRES</b>
---

**1. Identité de l'exploitant qui établit la déclaration**

Madame / Monsieur : Larisa Istratescu

Fonction : Responsable qualité

Nom et adresse de la Société : ST PACKAGING, 17 RUE VIELLE DE PONT 60810 VILLERS SAINT  
FRAMBOURG, FRANCE**2. Identité de l'exploitant qui fabrique ou importe le matériau et/ou l'objet faisant l'objet de la déclaration (si différent)**Nom et adresse de la Société : ARTPLAST Packaging , PARC INDUSTRIAL DN 72 5A, RUE CUBULUI  
100302Préciser :  Fabricant Importateur**3. Identité du matériau et/ou l'objet faisant l'objet de la déclaration****Description** : famille du matériau (plastique, papier/carton, bois, métal, verre) : **Film plastique****Référence**

Reference	Libelle
<b>TIPIAK060401</b>	230183 Film neutre en laize 272mm, film 35 OPP Coex
<b>TIPIAK060402</b>	230054 Film neutre en laize 372 mm, film 35 OPP Coex
<b>TIPIAK090501</b>	230508 Film neutre en laize 210mm, film 30 OPP Coex
<b>TIPIAK140301</b>	231068 Film neutre macro perfore, laize 272mm, film 35 OPP Coex avec perfos de 3mm
<b>TIPIAK140302</b>	231069 Film neutre en laize 160mm, film 35 OPP Coex
<b>TIPIAK140709</b>	240034 Film neutre en laize 170mm, film 35 OPP Coex
<b>TIPIAK150201</b>	240030 Film neutre en laize 100mm, film 35 OPP Coex
<b>TIPIAK150401</b>	Fim neutre en laize 120mm, film 35 OPP Coex

**Indiquer les composants du (ou des) matériau(x) constituant la structure de l'objet :**  
composantes caractéristiques, de l'intérieur vers l'extérieur (préciser si une des couches est une barrière fonctionnelle)*Dans le cas de matériaux multicouches, préciser les composants de l'intérieur (au contact de l'aliment) vers l'extérieur (préciser si l'une des couches est une barrière fonctionnelle) : Film1*

	Présence dans l'emballage	
	OUI	NON
4- METHYLBENZOPHENONE (Cas n°00134-84.9)		x
ISOPROPYLTHIOXANTHONE (ITX) (CAS n°05495-84.1)		x
SEMICARBAZIDE (Cas n°00057-56-7)		x
NITROFUZZONE (CAS N°00059-87-0)		x
Matières premières de taille nanométrique (Nanomatériaux, nanoparticules ...)		x

#### 4. Confirmation de la conformité du matériau et/ou objet faisant l'objet de la déclaration

Le matériau et/ou objet qui fait l'objet de cette déclaration est conforme aux exigences pertinentes du règlement cadre (CE) n°1935/2004/CE, du règlement (CE) n° 2023/2006 et des autres textes européens et nationaux applicables, listés ci-après :

Citer le(s) texte(s) concerné(s) :

Sont conforme aux exigences :

- du règlement 1935/2004/CE du 27 octobre 2004 ;
- du règlement 2023/2006/CE du 22 décembre 2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires;
- de la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires, à savoir le décret sanction 2007-766 du 10 mai 2007, modifié par le décret 2008-1469 du 30 décembre 2008;
- Règlement N°10/2011 et ses amendements à date.

**Particularités (à remplir à compter de la parution des registres)**

Non concerné

Règlement (CE) n°450/2009 concernant la présence de matériaux actifs ou intelligents, préciser la substance utilisée et le numéro mentionné dans le registre communautaire :

Règlement (CE) n°282/2008 concernant la présence de matériaux recyclés dans les matériaux et objets plastiques, préciser le type de matériau et le numéro d'autorisation du procédé de recyclage, mentionné dans le registre CE du procédé :

**Cette déclaration de conformité a été établie au vu des éléments suivants (cocher la ou les cases correspondantes)**

- Déclarations des fournisseurs de matières premières (composant le matériau/objet)**  
 **Analyses de migration globale (si concerné)** - Si concerné, compléter le tableau :

Migration globale de substance de faible poids moléculaire	Unités	Valeur de mesure	OML	Test Conditions
Migration de substances de bas poids moléculaire	mg/dm <sup>2</sup>	< 1.5	10	10 jours 60 °C avec 10% Ethanol
Migration de substances de bas poids moléculaire	mg/dm <sup>2</sup>	< 1.5	10	10 jours 60 °C avec 3% Acide Acétique
Migration de substances de bas poids moléculaire	mg/dm <sup>2</sup>	< 1.5	10	10 jours 60 °C avec de l'huile végétale (95% d'éthanol)
Migration de substances de bas poids moléculaire	mg/dm <sup>2</sup>	< 1.5	10	10 jours 40 °C avec MPPO

Migration spécifique	Unités	Valeur de mesure	SML	Test Conditions
Migration spécifique-formaldéhyde	mg/kg	< 0.005	15	10 jours 60 °C avec 10% Ethanol
Migration spécifique-formaldéhyde	mg/kg	< 0.009	15	10 jours 60 °C avec 3% Acide Acétique
Migration spécifique-formaldéhyde	mg/kg	< 0.16	15	10 jours 60 °C avec de l'huile végétale (95% d'éthanol)
Migration spécifique-aromatique primaire	mg/kg	< 0.01	< 0.01	10 jours 60 °C avec 10% d'éthanol
Migration spécifique-aromatique primaire	mg/kg	< 0.01	< 0.01	10 jours 60 °C avec 3% d'acide acétique
Migration spécifique-aromatique primaire	mg/kg	< 0.01	< 0.01	10 jours 60 °C avec 95% d'éthanol

- Evaluation substances non listées - article 6 du règlement (UE) n°10/2011**  Non concerné

- Evaluation des risques (article 19 du règlement (UE) n°10/2011)  
 A défaut, lister substances et informations pertinentes pour l'évaluation des risques

Nom	Identification CAS - EINECS – N° de Réf. MCDA

- Evaluation des substances non intentionnellement ajoutées :**  Non concerné  
 Evaluation des risques (article 19 du règlement (UE) n°10/2011)  
 A défaut, lister substances et informations pertinentes pour l'évaluation des risques

Nom	Identification CAS - EINECS – N° de Réf. MCDA

**5. Informations sur les substances avec restrictions**

Préciser ci-après la (ou les) substance(s) sujette(s) à restriction et la (ou les) limite(s) admissible(s)

FCM substance No	Ref.No	CAS.No	Substance name	Use as Additive or polymer production aid (yes/no)	FRF applicable (yes/no)	SML (mg/kg)	SM (mg/kg) (calculated)
661	95360	0027676-62-6	1,3,5-tris(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxybenzyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione	yes	yes	5	<0.265
760	83595	0119345-01-6	Reaction product of di-tert-butyl phosphonite with biphenyl, obtained by condensation of 2,4-di-tert-butyl phenol with Friedel Craft reaction product of phosphorous trichloride and biphenyl	Yes	no	18	<0.265
433	68320	0002082-79-3	octadecyl3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphenyl) propionate	Yes	no		<1.06
19	39090		N,N-bis(2-hydroxyethyl)alkyl (C8-C18)amine	Yes	no		<1.06

En cas de réalisation de tests, précisé les simulant et conditions de test :

.....  
 .....

Si non rempli, préciser les raisons - renvoyer aux documents de référence :

.....  
 .....

Informations sur les additifs à double usage

Non concerné

Si concerné, Préciser ci-dessous la (ou les) substance(s) concernée(s) :

Noms	Identification : numéro E ou FL	N°CAS	Optionnel : Teneurs mises en œuvre
TiO <sub>2</sub>	E 171	13463-67-7	7%
SiO <sub>2</sub>	E551	7631-86-9	0.005%
Sels de calcium d'acides gras	-	-	0.04%

Nous déclarons également qu'aucun des ingrédients utilisés lors de la production de ces films ne contient de substances qui dépassent les limites fixées par le règlement 10/2011 / CE.

**6. Informations relatives à l'utilisation finale du matériau ou de l'objet**

**Matériau ou objet destiné à l'alimentation infantile**  Oui  Non

**Type de denrée alimentaire destinée à être mise en contact :**

Tous types de denrées

**ou**

Denrées sèches et assimilées

Denrées alcooliques

Denrées humides/produits aqueux

Denrées congelées et surgelées

Denrées acides

Glaces alimentaires

Denrées grasses :

*Si le matériau et/ou objet soumis au Règlement (UE) n° n°10/2011 est concerné par l'application d'un facteur de réduction, le mentionner :*

Facteur de Réduction lié à la Teneur en Matière Grasse (FRTMG)

Facteur de réduction lié au simulant D2

Autres (à préciser) .....

**Conditions standards (durées et températures d'essais) correspondant aux données d'entrée**

*Préciser.....*

**Rapport maximal surface en contact avec la denrée alimentaire / Volume utilisé pour établir la conformité du matériau ou de l'objet.....**  Non concerné

**7. Barrière fonctionnelle (BF) dans le cas des matériaux multicouches**  Non concerné

Ou cocher la case correspondante si les matériaux répondent aux prescriptions prévues en cas d'utilisation d'une BF :

Plastiques multicouches (article 13 § 2, 3 et 4 du règlement (UE) n°10/2011)

Multimatériaux multicouches (article 14 § 2 et 3 du règlement (UE) n°10/2011)

Le matériau faisant l'objet de cette déclaration doit être utilisé uniquement derrière une BF

**La société ST PACKAGING a établi ce certificat sur la base des informations disponibles auprès de ses fournisseurs et réputées de bonne foi, mais les utilisateurs devront s'assurer, dans le cas d'applications particulières, de l'adaptation du support.**

Cette déclaration est valide uniquement pour le matériau ou l'objet tel que livré (emballage vide), et tant qu'il n'y a pas de modification réglementaire ou de changement susceptible d'entraîner une modification de l'inertie du matériau ou de l'article.

En toute hypothèse, la conformité s'entend sous réserve du respect des conditions de stockage, de manutention et d'utilisation prenant en compte les caractéristiques particulières du matériau ou objet, conditions telles que prévues par les usages ou les codes professionnels.

**En cas de changement des caractéristiques du produit emballé, de sa composition ou de sa destination, ainsi que dans le cas d'une modification des conditions de mise en œuvre du matériau ou de l'objet, la personne destinataire de la présente déclaration doit s'assurer de la compatibilité contenant/contenu dont il assume alors seul la responsabilité.**

Fait à 22/06/2020

*(Signature et cachet de la société)*

**ST Packaging S.A.S**  
17, rue Vieille de Pont  
60810 VILLERS SAINT FRAMBOURG  
Tél: 03 44 21 00 51 - Fax: 03 44 21 09 33  
contact@stpackaging.com  
Siren: 483 470 951 - RCS Compiègne